

## Schéma "La Vienne à Vélo et Rando"

Avec ce Schéma, la Vienne agit pour l'éco-mobilité et les loisirs. Elle vous invite au voyage et à la découverte de la diversité de son territoire tout en préservant l'environnement.



Ouvert aux promeneurs, aux cyclotouristes, aux adeptes du slow tourisme, de la petite balade à la grande expédition, notre territoire offre sur plusieurs milliers de kilomètres de sentiers, de chemins et de cours d'eau, une « aire de jeu » naturelle et attractive.

Avec la volonté de protéger et de développer cette « manne » verte et patrimoniale, le Département s'attache, en lien avec les associations locales et les partenaires institutionnels, à agir avec son Schéma départemental la Vienne à vélo et rando, pour préserver l'environnement, pour favoriser la pratique sportive et l'éco-mobilité dans une démarche de santé publique, ou encore pour encourager le développement économique et un tourisme écoresponsable.

Connecté à de nombreux itinéraires vélocipédiques et pédestres nationaux et internationaux, avec [la Scandibérique](#), le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, la Ligne Verte, [le Chemin de Ligugé](#), le Département veille notamment à la préservation de plus de 7 000 kilomètres de chemins ruraux répartis dans 258 communes via son Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Il œuvre également avec le [Plan SEVE](#) à lutter contre le changement climatique, la ressource en eau et la préservation et la découverte de la biodiversité en particulier des [Espaces Naturels Sensibles](#). Engagé dans cette stratégie globale et durable, le Département s'investit dès aujourd'hui pour apporter des réponses pérennes et pertinentes en adéquation avec les défis sociétaux et environnementaux de demain.

### Pourquoi ce schéma ?

Inscrit dans une démarche durable et de santé publique, il a pour ambitions de favoriser les pratiques de loisirs et de tourisme, sportives et de mobilité au quotidien et de répondre à la demande :

- > des usagers, des scolaires, des étudiants
- > des touristes, des habitants de la Vienne
- > du handicap et de la réinsertion
- > des agents départementaux

Le schéma de La Vienne à Vélo et Rando s'identifie dans une interface sectorielle touristique et environnementale pour :

- > générer des retombées économiques touristiques
- > améliorer l'environnement et le cadre de vie des habitants et en favoriser l'appropriation, notamment par des pratiques sportives ou d'itinérance douce
- > contribuer à la découverte et à la valorisation du patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

Il a par ailleurs été élaboré dans le respect des plans décidés par le Département :

- > le [Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires](#) animé par la [CDESI](#)
- > le [Plan de Développement Touristique](#)
- > le [Plan SEVE](#) (Stratégie et Engagement de la Vienne pour l'Environnement)
- > le Plan de Mobilité douce au quotidien.

## Comment ce schéma est-il élaboré et mis en place ?

La Gouvernance du Schéma La Vienne à Vélo et Rando est assurée par le Département, en lien avec les acteurs du tourisme et des territoires. Il assure la mise en service des grands itinéraires, leur suivi notamment en termes de retombées économiques.

L'état des lieux et le diagnostic par territoire ont permis de mettre en évidence, d'une part les besoins dépendant des pouvoirs publics, et d'autre part, les attentes des usagers.

Ce constat permet de dimensionner l'offre à la demande dans les domaines de l'infrastructure, de la promotion et de la mobilité douce.

L'analyse croisée de ces éléments permet la définition d'un plan d'actions, de 5 volets, cohérent et consensuel partagé par l'ensemble des acteurs.

- > les itinéraires pour assurer un maillage cohérent et sécurisé sur l'ensemble du département
- > le tourisme, pour l'attractivité des territoires et les retombées économiques
- > les équipements et services pour inciter à l'usage du vélo et faciliter la mobilité au quotidien
- > les pratiques pour répondre aux attentes des habitants de la Vienne et des touristes dans les domaines du sport, du tourisme et des activités du quotidien
- > l'exemplarité en lien avec les compétences du Département et dans une démarche partenariale avec l'ensemble des territoires

Le Département anime son plan d'actions en lien avec les territoires et les associations sportives et d'usagers.

Un bilan annuel est présenté aux instances décisionnelles départementales et aux partenaires de la randonnée, pour définir les orientations et priorités finançables à venir.

## A DÉCOUVRIR ÉGALEMENT

### Sports Nature en Vienne

Soucieux de préserver la richesse des espaces naturels et de partager la nature dans un esprit citoyen, le Département de la Vienne a mis en place une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) pour répertorier et labelliser des espaces naturels "Sports nature en Vienne" et "Station Sports nature en Vienne".

## A DÉCOUVRIR ÉGALEMENT

### Tourisme & Loisirs

Porté par une politique touristique ambitieuse axée sur la valorisation des richesses naturelles et patrimoniales, mais également sur le financement de projets innovants, le Département de la Vienne a mis en place une politique touristique ambitieuse axée sur la valorisation des richesses naturelles et patrimoniales, mais également sur le financement de projets innovants. <https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/tourisme-loisirs/sites-et-itineraires-de-randonnees/schema-la-vienne-a-velo-et-rando>

ncement de grands projets structurants, le Département s'engage à faire du tourisme un levier important en matière d'attractivité et de développement économique dans la Vienne.



**DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319

86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00